Sujet: [INTERNET]
De: jean blin

Pour: pref-consultation@finistere.gouv.fr

Date: 05/04/2024 22:45

Je veux témoigner de l'escroquerie agrivoltaique votée avec la loi APER :

lci dans les Aspres des Pyrénées Orientales, 2 opérateurs installent sur des terres agricoles louées ou achetées des hectares de panneaux PV mobiles pilotés sur des poteaux à 5m70 du sol. Panneaux photovoltaïques qu'ils nomment de de persiennes sous lesquelles courent des tuyaux de goutte a goutte ce qui questionne sur les influences respectives de l'ombre des panneaux et de l'arrosage sur le cep.

Arrosage systématique dans le département le plus sec de France où l'eau au robinet est régulièrement rationnee.

L'agriculteur en profitera t-il ? Pas du tout : sur terres agricoles louées, le loyer est entre 1.500 et 2.000€ l'hectare quand le revenu électrique de l'opérateur (Sun'agri, Enerimmo... ) est de 100.000€, l'agriculteur n'est plus maître de changer de culture sous les panneaux, quant à la part misérable du loyer au regard du revenu de l'opérateur électrique....

Et quant aux terres qu'achete Sun'agri (déjà 80 hectares et il démarche toujours ..) à des prix très au dessus du marché, 229.195€ pour 14.5 hectares de vignes AOC soit 15.905€ l'ha alors que le prix d'un ha de côte du Roussillon AOC est 9.000 - 10.000€ l'ha, ce qui interdit l'achat à de jeunes agriculteurs et gèle les ventes, les vendeurs attendant une proposition au prix fort des opérateurs. Les agriculteurs pourront-ils installer de l'agrivoltaique par et pour eux-mêmes ? Très peu d'entre eux, le coût de l'hectare installé en panneaux photovoltaïques est de 800.000€ l'hectare avec la connexion à Enedis (chiffre de Sun'agri).

Plusieurs possibilités s'offraient au législateur et au gouvernement : Augmenter le revenu agricole par une politique imposée du juste prix du travail et de l'investissement des agriculteurs face à l'agro-industrie étaux centrales d'achat de la grande distribution, ce qu'ils réclament depuis longtemps et particulièrement depuis les blocages.

Favoriser l'agro-foresterie, qui procure ombre et échanges racinaires bénéfiques, l'ombre sous l'arbre est fraîche au contraire de celle sous un panneau de silicium dont la production électrique génère une chaleur que le seul facteur de charge de 15 % utilisé quand les 85 % d'élévation de température se stockent sous les panneaux.

Faites la comparaison en été en vous mettant d'abord sous des panneaux et ensuite sous un arbre.